

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le jeudi 21 janvier 2010 à 20 heures 30**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Absents/excusés : M. Gilles SALLE / Suppléante : Madame Georgette CABART
M. Jean Louis HY / suppléant : Mr Xavier RATEAU

Secrétaire de séance : M. David DEL PESO

Le Comité Syndical,

- Confirme les modalités liées aux convocations et comptes-rendus de réunions.
- Prend connaissance de l'évolution des effectifs et des possibilités d'ouverture de classe.
- Le Président fait part du suivi du dossier d'occultation d'une classe et du restaurant scolaire.
- Rappelle la nécessité de réfléchir au transport scolaire à la rentrée 2010.
- Fait le point sur la gestion des intempéries et les modalités d'information.
- Autorise le Président à signer l'avenant à la convention MSA (médecine du travail) ; le coût/agent passe de 80 à 81 €
- Prend en compte le renouvellement du copieur à l'occasion du vote du budget.
- Complète le règlement de la cantine ; il sera diffusé aux familles.
- Après la présentation de leurs propositions par les prestataires, étudie les offres d'assurances et décide, compte tenu des critères établis, de retenir Groupama. Autorise le Président à signer les contrats.

Le Président,
François WISSOCQ.